

15 conseils pour économiser dans votre cabinet

Pour ostéopathes titulaires, remplaçants et collaborateurs



Informations sur ce guide

En échangeant avec de nombreux ostéopathes lors du développement de notre solution de gestion de cabinet, ils nous ont fait part des difficultés qu'ils ont rencontrées lors de leur installation en libéral et dans l'exercice de leur activité. L'objectif de ce guide est ainsi d'aider les ostéopathes à réaliser des économies au sein de leur cabinet dès leur installation.

L'équipe MedSmart

Sommaire

- 1| La transition digitale : votre alliée pour économiser !
- 2| Stop aux dépenses inutiles : maîtrisez votre budget !
- 3| Les TPE, c'est dépassé : la SmartCB, l'avenir du paiement par carte bancaire !
- 4| Exercer en cabinet partagé, économies garanties !
- 5| Bénéficier du bouclier tarifaire : dispositif gouvernemental
- 6| Comment les services en ligne de compta vont vous sauver la vie (et votre portefeuille) !
- 7| Partagez pour économiser : louez un espace dans un centre de locaux partagés !
- 8| Du matériel de seconde main pour des économies de premier plan !
- 9| Maîtrisez votre budget avec les chèques vacances et les titres Cesu !
- 10| Profitez de l'aide à la formation FIF PL
- 11| Le thermostat intelligent pour garder vos économies au chaud !
- 12| Rejoindre une AGA pour des avantages fiscaux !
- 13| Renégociez vos contrats !
- 14| Profitez de nos offres partenaires !
- 15| Economisez jusqu'à 200€ en parrainant vos confrères !

1| La transition digitale : votre alliée pour économiser !

Le moyen le plus facile d'économiser dans votre cabinet est de réduire l'usage du papier et de votre imprimante.

Peut-être que vous prenez encore vos notes sur papier en pensant faire des économies ou parce que vous exercez dans le cabinet d'un titulaire réfractaire à la technologie.

Si c'est le cas vous devez admettre, qu'il n'est pas toujours simple de déchiffrer l'écriture et les abréviations de vos confrères lorsque vous prenez vos notes sur papier. Puis au de niveau l'organisation, ce n'est pas l'idéal.

Et pour les factures que vous imprimez ? Certes vous pouvez trouver une imprimante qui ne coûte pas très cher, mais vous vous rendrez vite compte que **le coût annuel des encres est considérable** ! En moyenne un pack de cartouches d'encre coûte 30€.

En réduisant l'usage du papier et de l'encre vous économiserez davantage, vous améliorerez l'organisation de votre cabinet en vous protégeant du risque de perte de fiche patient ou de facture, d'autant plus que d'ici juillet 2024, la **facturation électronique sera obligatoire**.

Ainsi, nous vous recommandons de **digitaliser votre cabinet** en optant pour un logiciel de gestion de cabinet sécurisé sur un serveur Hébergeur de Données Santé (HDS) conforme au RGPD pour protéger vos données patients et profitez de **plusieurs avantages** :

- réaliser des économies sur l'encre et le papier
- conserver vos données patients sur un serveur sécurisé
- optimiser l'organisation de votre cabinet
- avoir accès aux dossiers de vos patients partout
- éviter de perdre les factures de vos patients.

Le logiciel MedSmart est certifié HDS et vous permet de générer des factures électroniques automatiquement

2| Stop aux dépenses inutiles : maîtrisez votre budget !

Tout d'abord, vous devez examiner vos dépenses mensuelles par rapport à votre budget. Calculez toutes vos dépenses et ensuite relevez celles qui sont superflues ou réductibles.

Par exemple, pour les consommables, le papier ou les produits ménagers, vous pouvez les acheter sur **des sites de ventes privées** où vous pourrez acheter des quantités plus importantes à moindre coût.

Par ailleurs, si vos frais bancaires sont élevés, vous pouvez les réduire en changeant de contrat ou en souscrivant à une **banque en ligne où les frais sont réduits**.



3| Les TPE, c'est dépassé : la SmartCB, l'avenir du paiement par carte bancaire !

Les TPE ou terminal de paiement permettent le règlement en carte bancaire, mode de paiement préféré des Français. Cependant, ils présentent des inconvénients impactant directement la rentabilité de l'entreprise comme les frais de location et de transaction allant de 1.65% à 2% ou encore le risque de panne.

Il existe une solution pour accepter les paiements en carte bancaire tout réduisant les frais de transaction : **la SmartCB.**

Avec la SmartCB vous pouvez accepter les paiements par carte bancaire sans terminal de paiement (TPE).

La SmartCB, comment ça marche ?

Votre patient reçoit un lien sécurisé pour régler sa consultation. Avec MedSmart, c'est compris dans votre abonnement et les frais de transaction sont à 1.5% seulement, **c'est sans frais de location et sans application patient à télécharger !**



4| Exercer en cabinet partagé, économies garanties !

Partager un cabinet présente plusieurs avantages tant sur le plan financier que professionnel. En plus d'avoir l'opportunité d'être en compagnie et d'échanger avec un confrère, vous **partagez les charges comme le loyer, les charges d'électricité, d'eau, de ménage et la taxe d'ordures ménagères.**

Vous pourrez trouver une location partagée sur les sites d'annonces. L'exercice à plusieurs présente d'autres avantages tels que :

- la mutualisation des tâches administratives
- le partage des connaissances et d'expertise
- l'aide en interne.



5| Bénéficiaire du bouclier tarifaire : dispositif gouvernemental

Pour pallier la hausse des prix énergétiques, le gouvernement a mis en place des aides aux entreprises dont le bouclier tarifaire. Un dispositif qui permet de **limiter la hausse des prix de l'énergie** à 15%.

En tant qu'ostéopathe, vous pouvez bénéficier de cette aide. En effet, **toutes les TPE de moins de 10 salariés avec un chiffre d'affaires inférieur à 2 millions d'euros et ayant un compteur électrique d'une puissance \leq à 36 kVA peuvent bénéficier du bouclier tarifaire.**

Toutes **les TPE ayant un compteur électrique d'une puissance supérieure à 36 kVA, bénéficieront du dispositif amortisseur électricité.** Ces dispositifs prendront fin **fin le 31 décembre 2023.**

Comment bénéficier de cette aide ?

Pour bénéficier du bouclier tarifaire vous devez **transmettre à votre fournisseur d'électricité une attestation sur l'honneur** comme [celle-ci](#) sur le site du fournisseur ou par courrier, **au plus tard un mois après votre souscription.**

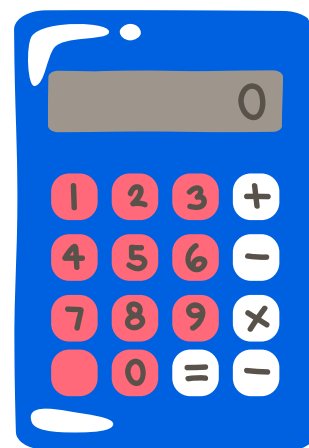


6| Comment les services en ligne de compta vont vous sauver la vie (et votre portefeuille) !

Les services de comptabilité en ligne vous permettent d'automatiser les tâches comme les déclarations sociales et fiscales, ainsi **vous gagnerez du temps et ferez des économies**. Recourir à un logiciel de comptabilité coûte moins cher que les services d'un expert comptable.

De plus, ils permettent un accès facile et en temps réel aux informations, ce qui facilite la prise de décisions éclairées. Les fonctionnalités automatisées, telles que la synchronisation bancaire et la catégorisation automatique des transactions, permettent de gagner du temps et **d'éviter les erreurs manuelles**. Les logiciels en ligne sont également accessibles depuis n'importe quel appareil connecté à Internet.

D'ailleurs vous pouvez accéder à l'ensemble de vos transactions (espèces, cartes bancaires, chèques, etc.) et exportez toutes vos opérations en un clic avec le logiciel **MedSmart**.



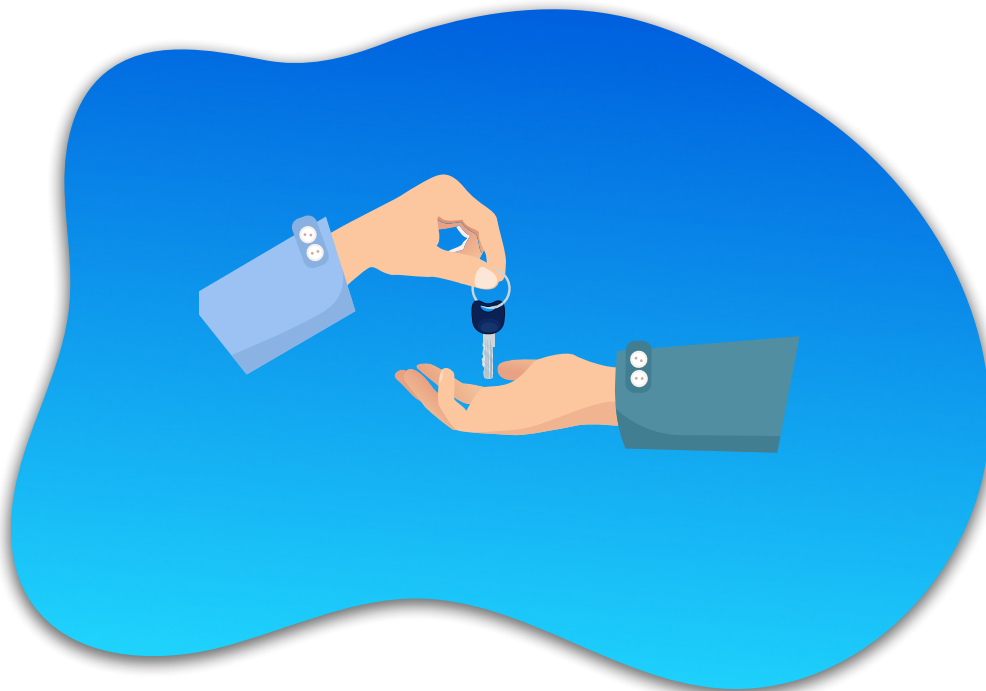
En vous abonnant à MedSmart vous bénéficierez d'un tarif préférentiel sur Indy !

7| Partagez pour économiser : louez un espace dans un centre de locaux partagés !

Partagez pour économiser, c'est le principe des locaux partagés. Les locaux partagés c'est comme un espace de co-working mais pour praticiens de santé. Génial, n'est-ce pas ? **Un espace de travail commun, favorisant l'échange de connaissances** et la collaboration interdisciplinaire entre praticiens de santé. De plus, ils permettent une réduction des coûts liés à la location d'un espace individuel.

Par exemple, **ViaSana est un centre qui propose des locaux partagés**, qui proposent des espaces modernes, lumineux et bien situés aux praticiens de santé. C'est une option intéressante si vous souhaitez commencer votre activité ! Et c'est également l'occasion d'accueillir vos patients dans un espace moderne et confortable, et de réseauter.

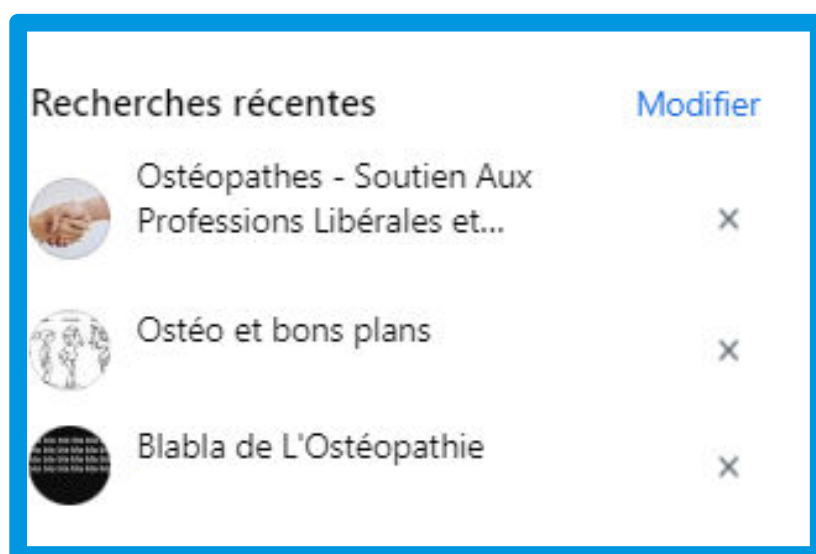
Pour économiser un maximum, profitez d'un tarif préférentiel en vous abonnant à MedSmart.



8| Du matériel de seconde main pour des économies de premier plan !

Si vous souhaitez acheter du nouveau matériel parce que vous êtes sur le point de vous installer ou vous souhaitez tout simplement remplacer votre ancien matériel ou vos meubles, nous vous recommandons d'acheter du matériel de seconde main.

Pour ce faire, nous vous recommandons de parcourir les annonces sur internet ou encore de **d'utiliser le réseau Alumni de votre école** ou le votre pour récupérer des meubles ou du matériel pour votre cabinet. Vous pouvez également **rejoindre des groupes d'ostéopathes sur Facebook**. C'est une alternative économique, surtout si vous venez tout juste de finir vos études et avez contracté un prêt pour financer vos études.



9| Maîtrisez votre budget avec les chèques vacances et les titres Cesu !

Les chèques vacances

En tant qu'ostéopathe, vous avez également le droit aux chèques vacances. Si vous êtes chef d'entreprise non salarié, l'acquisition des chèques est plafonnée à 30 % d'un Smic mensuel brut par an , **soit 512,70 euros en 2023**, et exonérée de cotisations et de contributions sociales.

Ils sont valables deux ans après leur émission et dans plus de 200 000 points d'accueil. Vous pouvez les utiliser pour les hôtels, les transports, les loisirs et les restaurants. Les chèques vacances sont donc un excellent moyen de **se faire plaisir tout en maîtrisant son budget**. Pour obtenir vos chèques vacances vous devez vous rendre sur le site de [l'ANCV](#).

Les titres Cesu

Les titres Cesu se présentent sous forme de **chèques à montant fixe**, émis de façon nominative par l'un des cinq émetteurs agréés. Les émetteurs habilités incluent Domiserve, Edenred, Chèque Domicile, Natixis Intertitres et Sodexo. Avec les titres CESU, vous pouvez recourir **régler les services à la personne comme une assistante maternelle ou encore de rémunérer directement un salarié**.

Si vous n'employez pas de salariés, vous pouvez bénéficier des titres Cesu préfinancés sans condition. Par contre, si vous employez des salariés, vous pourrez en bénéficier que si tous les salariés en bénéficient également selon les mêmes règles d'attribution. Dans ce cas, l'aide financière est une charge déductible des résultats imposables de l'entreprise. Si elle est attribuée à l'entrepreneur individuel, elle n'est pas déductible directement mais le bénéfice imposable est exonéré jusqu'à 1 830 euros par année civile, correspondant au montant de l'aide allouée au chef d'entreprise.



10| Profitez de l'aide à la formation FIF PL

Que vous soyez en activité depuis 3 mois ou 3 ans vous pouvez bénéficier de l'aide à la formation du FIF PL. Chaque année, vous disposez d'un **budget de 750€ maximum non cumulable**.

Le FIF-PL prend uniquement en charge les formations dispensées par des organismes certifiés QUALIOPi en lien avec votre métier, comme les sciences fondamentales, la mécanique des tissus, l'ostéopathie du sport ou pédiatrique. Les formations doivent durer au moins 3 heures.

Pour faire la demande vous devez suivre ces étapes :

1. **Connectez-vous sur le site du FIF PL** pour créer votre compte.

Munissez-vous de votre numéro SIRET ainsi que votre code NAF (8690E pour les ostéopathes) pour effectuer la demande d'accès.

2. **Renseignez les informations suivantes :**

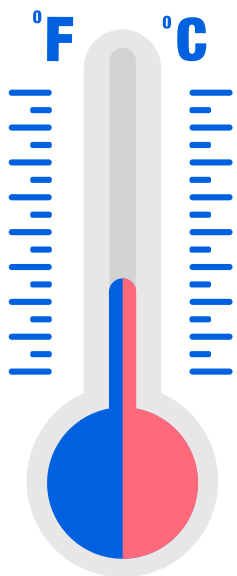
- a. le nom de l'organisme de formation
- b. le nom de la formation
- c. les dates
- d. la durée et le lieu .

3. **Joignez les documents suivants :**

- la facture de l'organisme de formation
- le programme de la formation
- votre relevé d'identité bancaire (RIB).



11| Le thermostat intelligent pour garder vos économies au chaud !



Toujours dans l'optique d'économiser sur l'énergie, nous vous recommandons d'investir dans un thermostat intelligent. Il est vrai le prix peut être élevé mais comme vous le savez, il n'y a pas de bénéfice sans sacrifice.

Pourquoi investir dans un thermostat intelligent ?

Les thermostats intelligents vous permettent de régler la température et de la programmer en fonction des horaires. Vous pouvez également régler la température à distance en cas d'oubli de programmation ; certains sont même équipés de détecteur de présence. En **ajustant la température à vos besoins, vous effectuerez des économies d'énergies.**

Selon l'Agence de la transition écologique (ADEME) un thermostat intelligent permet de **réduire la consommation d'énergie de 5 à 15%.**



12| Rejoindre une AGA pour des avantages fiscaux !

Une AGA a pour mission principale de simplifier les obligations fiscales et administratives de leurs adhérents, ainsi que leur comptabilité. Elle vérifie la conformité de vos documents comptables selon la nomenclature des professions libérales.

L'AGA peut vous fournir des documents à remettre au service des impôts afin de justifier de la cohérence entre vos déclarations et votre comptabilité, ou encore un dossier d'analyse économique ayant pour objectif la prévention des difficultés économiques.

Quels sont les avantages fiscaux d'une AGA ?

Si vous êtes sous le régime de déclaration contrôlée, vous pouvez bénéficier d'une **réduction d'impôt sur le revenu égale à 2/3 du montant hors taxe de vos frais de comptabilité plafonnée à 915€ par an**



13| Renégociez vos contrats !

La renégociation de contrats peut être un moyen efficace d'économiser de l'argent. Pour commencer, il est essentiel de **recenser tous vos contrats et abonnements, tels que ceux liés à la téléphonie, l'assurance, l'internet, l'électricité, et bien d'autres**. Une fois que vous avez une vue d'ensemble de vos engagements, prenez le temps de rédiger une liste d'arguments convaincants pour étayer votre demande de renégociation. Mettez en avant votre fidélité en tant que client et soulignez la durée de votre relation avec le prestataire.

Une fois que vous vous sentez prêt, **contactez le service client de chaque prestataire pour entamer les discussions de renégociation**.

Par exemple, lorsque vous renégociez votre contrat téléphonique, vous pouvez obtenir une réduction de votre facture mensuelle d'une dizaine d'euros en **mettant en avant votre loyauté envers l'entreprise et en exposant les offres concurrentes plus attractives que vous avez pu trouver, vous augmentez vos chances d'obtenir des tarifs préférentiels**.

De plus, n'oubliez pas que la renégociation des contrats d'assurance est également une démarche pertinente. Prenez le temps de comparer les offres du marché et de vous informer sur les prix pratiqués par d'autres assureurs. Une fois que vous avez **une vision claire des alternatives disponibles, contactez votre assureur actuel pour discuter de la possibilité de réduire votre prime d'assurance**. En mettant en avant les offres concurrentes plus avantageuses que vous avez trouvées, vous pouvez encourager votre assureur à ajuster votre tarif à la baisse.



14| Profitez de nos offres partenaires !

Andrew App

Suivre vos patients en temps réel Andrew est une application de suivi des patients en Ostéopathie permettant de suivre l'évolution de vos patients en temps réel tout en leur offrant des centaines d'heures de contenu santé gratuitement. Une réduction est disponible pour les utilisateurs MedSmart.

Indy

Indy, c'est un service qui simplifie la vie des indépendants en rendant leur comptabilité et leurs démarches administratives intuitives, rapides et ludiques.

ViaSana

Accueillez vos patients dans un centre pluridisciplinaire professionnel et chaleureux, d'une journée par semaine jusqu'au temps plein.

Le ROF

Le Registre des Ostéopathes de France est une association à but non lucratif ayant pour but de promouvoir l'éthique, la déontologie et l'expertise. Tous les adhérents peuvent bénéficier d'un tarif préférentiel sur notre solution.



15| Economisez jusqu'à 200€ en parrainant vos confrères !

En vous inscrivant à [MedSmart](#), vous pouvez économiser jusqu'à 200€ en parrainant vos confrères.



Comment ça marche ?

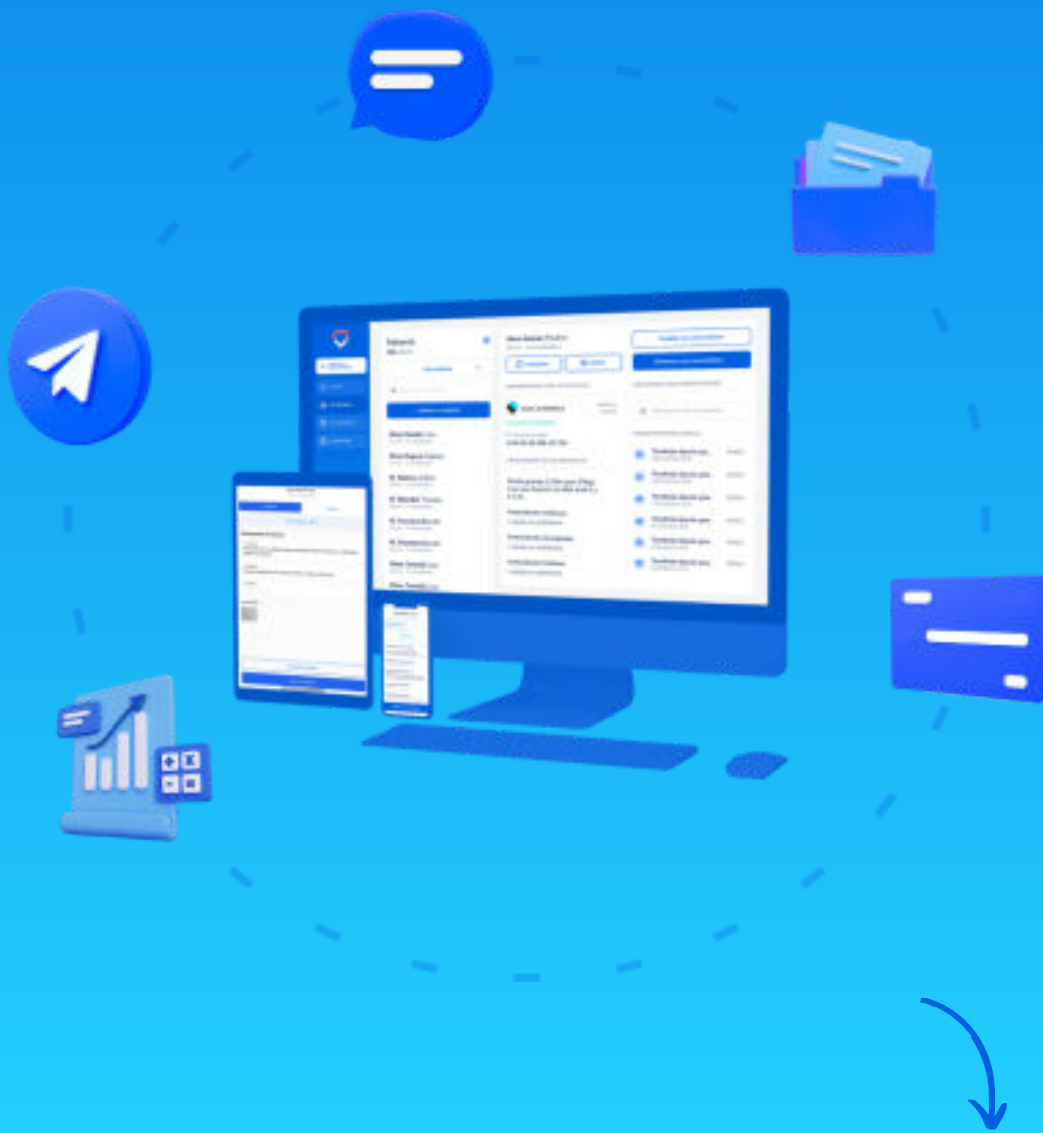
Chaque parrainage vous permet de **gagner 10€, à la fois pour vous en tant que parrain et pour votre filleul**. Si vous parvenez à parrainer 10 personnes, vous obtiendrez un total de 100€. Vous pouvez aller encore plus loin **en parrainant jusqu'à 20 personnes, ce qui vous permettra de gagner la somme de 200€**. Ces fonds seront crédités sur votre compte MedSmart et débités uniquement si vous décidez de vous abonner à notre solution. Alors, pourquoi ne pas saisir cette opportunité pour économiser tout en bénéficiant des avantages de MedSmart ?

Chaque filleul que vous parrainez gagne 10€





**Faites des économies en choisissant
MedSmart pour 0,46€ par jour !**



**Inscrivez-vous pour un essai gratuit,
sans engagement et sans limite
dans le temps.**



www.medsmart.fr

144 avenue Charles De Gaulle,
92200 Neuilly-sur-Seine



La solution de gestion de cabinet intuitive et innovante pour ostéopathes!



"Logiciel facile et intuitif à l'utilisation, l'application mobile est un réel plus ! Je recommande."

Daniel,
Ostéopathe



"Une solution de gestion de cabinet vraiment complète et simple d'utilisation. Le gain de temps est fantastique. Le retour des patients est très bon."

Arthur, Ostéopathe



"Logiciel parfait pour l'activité d'ostéopathe, avec un service client au top !
Je recommande MedSmart"

Felix, Ostéopathe



"Installation et accompagnement de très grande qualité sans parler du gain de temps. Le logiciel en ligne et l'app sont très intuitifs avec des mises à jour en continu. Un professionnel ravi !"

Rami, Ostéopathe

Inscrivez-vous pour un essai gratuit, et sans engagement.

